### DEBUT DE LA REUNION : 20H00 FIN DE LA REUNION : 21H00

### Ordre du jour :

- 1. Approbation du compte rendu du CA du 12-10-2020, du CA du 07-12-2020, du CA du 11-01-2021 et du CA extraordinaire du 14-10-2020
- 2. Point sur les cours jeunes et initiation adultes
- 3. Point sur le passage de flèche du 20 mars 2021
- 4. Point sur le tir à l'oiseau du 11 avril 2021
- 5. Point sur les compétitions estivales
- 6. Réservation vacances d'avril
- 7. Point sur les subventions
- 8. Point sur le Handicap.
- 9. Point Sponsors
- 10. Point sur les éventuels travaux
- 11. Prévision des prochaines dates de CA
- 12. Questions diverses.

### Présents:

Myriam DORILLEAU
Thomas MARTIN
Philippe DA SILVA
Ivan CAUZIQUE
Pierre PLE
Yann DEHECQ

### Absent excusé :

Jean Claude BOUSSARIE

# 1. <u>Approbation du compte rendu du CA du 12-10-2020, du CA du 07-12-2020, du CA du 11-01-2021 et du CA extraordinaire du 14-10-2020</u>

Validation des comptes-rendus du CA du 12 octobre 2020 et du CA 11 janvier 2021 Les autres seront envoyés ultérieurement

### 2. Point sur les cours jeunes et initiation adultes

Les cours sont le mercredi de 15H à 17H pour les jeunes.

Le 03 mars, en l'absence de LOMRI, Christian Masse encadrera les jeunes. Thomas se propose d'aller aider l'après-midi entre 15h et 16h30 et Yann passera peut-être aider à partir de 16h.

Les cours se passent bien et il y a eu un passage de flèche.

Les cours adultes se passent le samedi de 14h à 16h. Myriam est passée plusieurs fois pour aider.

Yann à besoin d'un accès a la salle de stockage pour récupérer des branches plus puissantes et également pour récupérer un arc. Myriam envoie un mail à Monsieur BENOIT pour l'accès à la salle.

Suite à un échange entre Myriam et Guillaume, un cours de perfectionnement adulte aura lieu le 20 mars de 10h à 12h.

Phillipe s'occupe d'envoyer la communication à ce sujet aux archers concernés.

Il est possible, suivant le nombre de participant qu'il y ait 1 ou 2 cours de ce type par mois

### 3. Point sur le passage de flèche du 20 mars 2021

Le passage de flèche se fera en extérieur.

Il est maintenu à partir de 14h30 - fin du tir 16h30/17h.

Il faut absolument que les archers répondent au mail.

Il faut regarder dans la salle s'il y a des blasons de 80 cm. Sinon, il y aura peut-être besoin d'en commander.

Aucun visiteur/parent ne sera accepté sur le pas de tir.

Pour des raisons de respect des gestes barrières, le bureau n'offrira pas de pot à l'issue du tir.

#### 4. Point sur le tir à l'oiseau du 11 avril 2021

Le tir à l'oiseau est maintenu

Phillipe fait un mail dans ce sens.

Pas d'inscription nécessaire pour cet évènement.

Myriam va contacter les Christian (Roy de la compagnie) et Bernard (Poulie d'or en 2019) afin de savoir s'ils ont leur carte Beursault et un oiseau pour le tir. Yann récupèrera le blason des jeunes. Il faudra fabriquer/acheter un oiseau pour les jeunes.

### 5. Point sur les compétitions estivales

1 compétition est actuellement autorisée, cependant aucune compétition n'est acceptée pour les amateurs.

Nous sommes en attente des mandats.

En ce qui concerne l'équipe fille en DRH, Nathalie doit rendre sa réponse début avril au plus tard.

#### 6. Réservation vacances d'avril

Nous restons sur le tir extérieur en attente des annonces gouvernementales

#### 7. Point sur les subventions

La demande de subvention a été envoyée au Conseil Départemental et au SI.

A ce jour, le SI ne souhaitait pas nous reconduire le contrat d'objectif car nous en avons bénéficié pendant 9 ans.

Le comité départemental des archers 77 remboursera 5€ par archer qui dispose d'une licence compétition (Hors catégorie poussin).

Le comité IDF a envoyé une communication pour offrir une aide au club (matériel ou autre). Les modalités de cette aide n'ont pas encore été définies par le comité. Coté finance, tout est sain.

### 8. Point sur le Handicap

Aucune nouvelle sur 2021.

Mais nous commençons à prospecter pour 2022.

Myriam reprendra contact pour février 2022. A ce jour, Guillaume est partant pour intervenir lors de la semaine du handicap.

### 9. Point Sponsors

Stand-by pour le moment.

Yann reprendra la prospection quand la situation sanitaire se stabilisera.

### 10. Point sur les éventuels travaux

Une demande est partie au SI pour une prise en charge de l'éclairage des cibles et du pas de tir, pour le décalage des cibles de 70m (9 et 10) et la mise en place d'un chalet pour le stockage du matériel.

Guillaume attend le métrage (point prit par Yann) pour la mise en place de mousse à la place des pailles. Une fois reçu, il enverra un devis au SI.

